



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE DAKAR

DEMANDE D'UN PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

- Photocopie du permis de conduire sénégalais.
- Certificat Original d'authenticité (daté de l'année en cours), du Permis National Sénégalais.
- Deux (2) photos d'identité
- Une somme de 30 000 (timbre + redevances)

**A déposer à la Chambre de Commerce d'Industrie
et d'Agriculture de Dakar (Centre de Formalités
des Entreprises) CFE**